# LETTRE

## A

## M. LE COMTE DE MIRABEAU,

*L'un des Représentans de l'Assemblée Nationale.*

*Sur les dispositions naturelles, nécessaires & indubitables des Officiers & des Soldats Français & Etrangers.*



*Ce 25 Juin 1789*

VOTRE conduite dans ces heureuses circonstances, Monsieur le Comte, est au-dessus de tous les éloges. On se rappelle avec plaisir votre constant acharnement contre le joug odieux de cette aristocratie (*a*), de cette poignée d'oppresseurs qui abusent, depuis des siècles, du pouvoir de la Nation contre la Nation elle-même. On ne peut oublier cette respectable, cette intraitable énergie que vous avez opposée sans relâche, aux ingénieuses v•ations de ce Gouvernement tyrannique. Les lettres que vous adressez à vos Commettans sont sur les mêmes principes, & respirent la même fierté. On y voit, avec indignation, les manœuvres des Privilégiés (*b*). Qu'on les laisse, ces lâches, achever de se décréditer dans l'esprit de la Nation, qu'on les laisse, dans leur incroyable délire, pousser leur absurde insolence jus-

qu'au dernier période, & lasser enfin la patience des Français.

*Que l'Assemblée Nationale* ait toujours la même confiance dans vos éloquens coopérateurs (*c*), dans ces esprits tutélaires de la France. Qu'elle conserve cette invincible fermeté, garant du succès dans une cause si incontestable.

Qu'elle ne cesse d'envisager la Cour comme un ennemi toujours éveillé, toujours infatigable qui, ne perd pas de vûe la proie qui lui échappe; qui, dans sa rage impuissante qu'elle veut en vain cacher, met en jeu tous les ressorts imaginables pour la retenir (*d*).

Qu'elle soit toujours en garde contre ses lâches émissaires, contre leurs paroles, leurs projets de conciliation, contre toute leur conduite. Qu'armée d'une juste défiance, elle interprête tout du mauvais côté. Qu'elle soit sur-tout bien persuadée que cette Cour criminelle ne peut imaginer & faire que du mal. Qu'elle prenne pour délibérer sur ses propositions insidieuses (car elle ne peut en faire d'autres) tout le temps qu'elle croira nécessaire, afin qu'en se jouant de ses intrigues & de ses finesses, après de longs débats & de mûrs examens, une réponse irrévocable lui ôte tout espoir de succès.

Qu'elle se garde bien, malgré les oppositionss de quelques membres désignés par le mépris publics, & (*e*) connus pour être lâchement dévoués aux intérêts de cet odieux Gouvernement, de mettre aucun mystère dans ses démarches; la cause de la Nation doit être débattue publiquement, la Chambre d'Assemblée de ces augustes Réprésentans doit donc être ouverte à tout Citoyen sans aucune espèce de distinction; & sans citer continuellement l'exemple de l'Angleterre qui n'a rien de commun avec la France, le Soldat armé ou non a droit d'y entre, puisqu'étant Citoyens, il participe des mêmes avantages que le reste des Français.

Au contraire, que cette partie de la Nation ignorante & passive jouisse de l'aspect imposant de cette auguste Assemblée; que son oreille se familiarise avec

les mots jusqu'ici sans signification, de Patrie & de Citoyen ; qu'elle soit frappée des discours éloquens des libérateurs de la France ; que le jeu expressif de leurs physionomies & de leurs gestes l'embrâse d'un saint enthousiasme ; qu'elle sente que son intérêt & son bonheur sont essentiellement liés à la félicité publique ; qu'abattant tout mur de séparation entr'elle & la Patrie, on laisse cette classe du Peuple français se rapprocher du reste de ses frères ; qu'elle ne soit plus regardée comme vouée par état au sang & au carnage, & son ame s'élevera. C'est alors qu'ils seront les redoutables défenseurs de la Patrie, & non de lâches satellites armés pour l'asservir.

Je saisis l'occasion de repousser ici, Monsieur, un soupçon injurieux aux militaires. On a osé élever cette question : Pour qui est le militaire ? Je ne croirai pas qu'on l'ait proposée sérieusement. Cette phrase indique une comparaison, mais quels sont les objets comparés ? Je ne connais en France qu'un maître ; c'est les vingt-quatre millions d'hommes militaires & autres représentés par l'Assemblée nationale. C'est la Nation française qui peut seule tout ce qu'elle veut, qui jouit seule du pouvoir le plus illimité. Il ne reste donc qu'une petite poignée de gens appellés Privilégiés, mais bien d'autres l'ont dit avant mois ; les Privilégiés ne sont pas la Nation.

Pour qui donc est le militaire ? Pour le sens commun.... pour la raison, ... pour la liberté. ... pour l'intérêt de tous. , ... pour la Nation française (*f*) oui, augustes Représentans de la Nation française, j'en profére le serment, je l'atteste sur ma tête dévouée à la Patrie, aucun de mes confrères, aucun militaire, aucun de ces hommes, pour qui la voix de l'honneur & du devoir, est ce qu'il y a de plus sacré, ne me démentira.

» Nation française, Patrie, bientôt l'asile de la » liberté, s'écrient-ils tous avec moi : la ligne de » séparation entre vous & vos enfans est enfin rom- » pue ; vous ne les avez jamais abandonnés, jamais » ils ne vous abandonneront ; ses intérêts sont essen- » tiellement les vôtres. C'est vous qui avez protégé

» notre débile en France : c'eſt à vous que nous de» vons notre exiſtence actuelle ; c'eſt votre égide qui » préſerve nos Dieux Pénates. Vos ſecours & vos bien» faits, pour être diſtribués par des mains eſclaves, » au nom d'injuſtes oppreſſeurs ridiculement géné» reux d'un bien qui ne leur appartient pas, n'en » attirent pas moins notre entière reconnoiſſance. » C'eſt vous ſeule qui êtes le poſſeſſeur légitime ; c'eſt » à vous ſeule que nous devons tout ; c'eſt donc vis» à-vis de vous ſeule que nous avons des engage» mens, & nous en ſentons toute l'importance.

» Nation françaiſe, Patrie, s'écrient-ils tous avec » moi : c'eſt vous ſeule, oui, c'eſt vous ſeule que » nous reconnoiſſons pour maître, c'eſt ſur vos or» dres ſeuls que nous ſommes prêts à marcher ; c'eſt » pour vous ſeule enfin, qu'à l'envi l'un de l'autre, » prodigues de notre ſang, nous en cimenterons les » baſes inébranlables d'une liberté auſſi durable que » le monde. »

Périſſent les lâches qui, jugeant d'après eux mêmes, des Officiers & des Soldats français, ont oſé ſoupçonner un inſtant leur honneur & leur fidélité inviolable à la Patrie ! qui ont oſé penſer un inſtant que les Officiers & les Soldats français, abjurant à la fois le ſens commun & tout ſentiment d'équité, d'humanité, de reconnoiſſance, ſur les ordres d'un miniſtère tyrannique, atroce & toujours appuyé ſur le nom d'un ſeul qu'il trompe ſans relâche, iraient de ſang froid ſe ſouiller du meurtre de leurs parens, de leurs frères, de leurs amis, de leurs alliés, d'eux-mêmes enfin ! Que les Officiers & les Soldats français, dans un fatal aveuglement, dans une démence funeſte, déſirée par cette ariſtocratie criminelle le fer en main, marcheroient dans les Provinces. . . . . dans les Provinces, dont les deniers fourniſſent à leur ſubſiſtance !

Nation françaiſe, Patrie, mère commune, repouſſez ces indignes ſoupçons. J'en fais ſermen pour la dernière fois, au nom des Officiers & Soldats français, au nom de mes généreux & reſpectables Confrères ; nos diſpoſitions ſont celles de l'honneur,

du devoir, de la reconnoiſſance; elles ſont inviolables comme la vertu. S'il ſe trouvait parmi nous..., ; mais non, parmi nous, il n'eſt point de faux frères. Nous ſommes animés du même eſprit, nous ſommes tous embrâſés du même feu, que vos auguſtes Reprèeentans.

Officiers & Soldats français, réuniſſons-nous donc contre cette coupable ariſtocratie, contre ce lâche miniſtère, ſource impure des malheurs de la France! c'eſt ce monſtre qu'il faut pourſuivre juſqu'aux derniers abymes, c'eſt ſes membres ſans ceſſe renaiſſans qu'il faut enfin diſperſer; c'eſt contr'eux ſeuls qu'il faut diriger nos fers; c'eſt ſur leur ſouche ſanglante, mutilée, qu'il faut nous acharner ſans pitié; c'eſt ſur elle qu'il faut aſſouvir notre juſte fureur, puis élever l'édifice de la liberté.

Alors ouvrez vous baſtilles, ſortez de vos tombeaux, cadavres vivans, dernières victimes de la tyrannie enlevés, depuis trente ans, du ſein de vos frères, reprenez l'uſage de vos membres, la France eſt enfin délivrée. Et vous, diſparaiſſez, monumens odieux d'un antique eſclavage, & que, ſur vos débris, s'élèvent des trophées immortels à la liberté (*g*).

Qu'il me ſoit permis, en finiſſant, Monſieur, de propoſer quelques doutes. Peu s'en faut que le Peuple, pour être aſſiégé de tous les fléaux à la fois, n'éprouve encore les horreurs de la famine (*h*). Il paraît cependant certain, par la voix publique, que les magaſins, en grand nombre, ſont abondamment pourvus. Les grains continuent d'être d'un prix exceſſif, depuis pluſieurs mois, le Gouvernement, coup ſur coup, fait annoncer des primes pour en favoriſer l'exportation des autres contrées de l'Europe en France. Mais ne ſerait-ce pas encore là ſe cacher derrière ſes doigts? Ne ſerait-ce pas encore là ſon manège ordinaire? Nous ſavons à quel point cette ariſtocratie perverſe eſt accoutumée à ſe jouer de la vie des Citoyens. Tout en ſe couvrant des apparences, ce qui ne trompe pas tout le monde, ne ſerait-ce pas un moyens ingénieux, mais atroce, de ſuppléer aux ſecours pécuniaires dont ces tyrans ont heureuſement

abusé, & que les Provinces refusent enfin, mais trop tard ? Ne serait-ce pas une ressource extrême, (car nous en sommes au point de rencontrer toujours juste en supposant pire) le imaginée pour continuer des subsides à un tyran exécré (1) coupable de la guerre la plus injuste qu'il soutient avec la substance du peuple français. Monstre dont la destruction prochaine & ardemment désirée, par une alliance désastrueuse, serait une faveur signalée du Ciel pour les Français, comme pour les malheureux Allemands.

Providence ! qui veilles sur les jours de la France, qui, depuis si long-tems, par un miracle continu, la soutiens dans ses affreuses calamités ! c'est donc à ta justice inexorable qu'est réservé le châtiment de tant de forfaits ; car enfin, la justice humaine serait insuffisante.

Je suis, &c.

---

(1) Dans un très-bon écrit, intitulé : l'*Orateur des Etats Généraux pour* 1789, je vois en note, page 14, que les aumônes pour les grêlés, l'argent pour les nouveaux hôpitaux, & celui provenant de la loterie pour les grêlés, ont fait partie des 500,000 liv. envoyées, chaque semaine, à l'Empereur. Depuis qu'il veut bien protéger la France, il en a reçu peut-être plus de trois cens millions.... & en France le peuple meurt de faim !

# NOTES.

(*a*) Il y a, en France, plusieurs aristocraties; l'aristocratie ministérielle de laquelle émane essentiellement la tyrannie; l'aristocratie de l'épée; l'aristocratie du Clerge; (celle-ci remonte bien avant dans les annales de la Monarchie.) Les Clercs, seuls possesseurs de quelques lumières, dans ces siècles d'ignorance, s'en servirent aisément pour fonder l'édifice de la puissance monstrueuse du Clergé. Pouvant tout impunément, il mit en œuvre tout ce qui devait accomplir ses ambitieux desseins, se cachant habilement sous le voile de la Religion; Religion absurde qu'il méprisait au fond du cœur. Cette aristocratie qui, dans ces tems reculés, gouvernait la France, s'unit ensuite à l'aristocratie ministérielle, qui n'en devint que plus oppressive;) l'aristocratie des différens corps; l'aristocratie des différentes corporations; & jusqu'à l'aristocratie des commis. Ces diverses aristocraties, toutes également tyranniques, tiennent, par des échellons non-interrompus, à l'aristocratie ministérielle. Du tout ensemble, résulte cette masse d'oppression dont le poids énorme, par l'heureux abus des tyrans, & sur tout par le progrès des lumières, a réveillé la France de sa longue léthargie.

(*b*). Il y a eu scission dans le premier Ordre des privilégiés, c'est-à-dire, dans l'Ordre de la noblesse, les uns étant d'avis d'opiner par tête, les autres d'opiner par ordre. La minorité, qui est pour le premier avis, augmente tous les jours. On agit dans cette chambre à huis-clos. Quant au dernier Ordre des privilégiés, c'est-à-dire, le Clergé, l'ordre des Ministres du Dieu de paix, tel on le connoît, tel il s'est montré; entréprenant, rusé, fourbe, mistérieux, hypocrite.

Tout se fait dans cette Chambre, soigneusement

à huis-clos & en deux Chambres réunies, un Cardinal-Archevêque se leva dit-on, & adressa à l'assemblée ces paroles impies, incendiaires: » Vos pères ont élevé nos temples, c'est sur vos enfans que nous comptons pour le soutenir ». Quelques-uns de ces enfans sont d'une insolence intolérable ; & ils en seront la victime. Telles sont les dispositions des Ministres du Dieu de paix . . . . l'infame Clergé ! Mais il est un terme à tout . . . . le voilà aux dernieres convulsions d'une tardive agonie . . . . . . . il expire.

Les privilégiés, de leur plein pouvoir, sont entrés en vacance. Mais la chambre de l'Assemblée nationale représente seule la Nation Française ; elle est seule chargée essentiellement & sans restriction de tout son pouvoir qui est illimité ; & que les privilégies soient en vacance ou non, elle n'en peut pas moins remplir, dans toute son étendue, l'objet pour lequel elle s'est assemblée.

(c) Les Orateurs de l'Assemblée nationale sont M.M.

Le Comte de Mirabeau : on n'accusera pas cet écrivain de manquer de caractère, ni de talent. On ne l'accusera pas d'encenser l'autel de la tyrannie. Impassible, intraitable, malgré les persécutions multipliées de l'aristocratie ministérielle, il a fermement persisté dans les mêmes sentimens : la liberté a toujours eu en lui un défenseur intrépide, sans faire un mérite à M. de Mirabeau, de sa desertion du Corps des privilégiés en faveur de la Nation, les bons Citoyens & la patrie doivent lui savoir gré de son zèle. Il est dans une activité perpétuelle ; il fait des motions ; il encourage ; il écrit ; il discute ; son journal des États-Généraux, ou lettre du Comte de Mirabeau à ses commettans, est très-intéressant & très-bien fait ; il y manie facilement tous les tons avec beaucoup d'esprit & d'adresse ; il y soutient toujours avec intrépidité la cause de la Nation. Ici il fait toucher au doigt à un Evêque qu'il déraisonne ; là il relève la bétise & l'insolence d'un Maître des cérémonies, & tout cela fait plaisir.

J'observerai

J'obſerverai en paſſant que les deux plus fermes appuis de la liberté, ſont un Noble & un Eccléſiaſtique : M.M. le Comte de Mirabeau & l'Abbé Syeyes.

L'Abbé Syeyes, écrivain publiciſte, éloquent, courageux, énergique & d'une fierté républicaine, auteur de pluſieurs excellens ouvrages, entr'autres: qu'eſt-ce que le Tiers-état ? Les Députés de Paris étoient, comme on ſe l'imagine bien, choiſis par le Gouvernement. Parmi ces Meſſieurs, étoit M. Bailly, célèbre par ſes grands talens, dont l'extérieur calme & tranquille l'annonçait à la Cour, ſi non comme auxiliaire, au moins comme un citoyen indifférent; on a vu, avec une bien grande ſatisfaction, à quel point elle s'eſt abuſée: autre mortification; M. l'abbé Syeyes, dont les vues patriotiques, & en conſéquence très-contraires à l'ariſtocratie miniſtérielle, s'étoient manifeſtées par des écrits pleins de force, étoit naturellement exclus de la liſte de ces Députés.

Les repréſentans de l'Aſſemblée nationale, s'étant apperçus que ce vertueux citoyen manquoit, il a été demandé unanimement; & il juſtifie bien la grande idée qu'on a de ſon mérite.

Bailly, Préſident de l'Aſſemblée nationale, auteur de l'hiſtoire de l'aſtronomie ancienne, & de l'aſtronomie moderne. Ces ouvrages l'ont placé au rang des écrivains du premier ordre du XVIII ſiècle.

Mounier, Rabaud de St. Etienne, Target, Bergaſſe, Touret, Robel, Volney, & nombre d'autres dignes des plus grands éloges, & que je regrette ne pouvoir nommer ici, mais dont les noms avec les précédens ſeront écrits dans les annales de la liberté de la France, & ſe trouvent d'avance profondément gravés dans le cœur des bons Citoyens.

(*d*) Je me croirais coupable envers la Patrie, ſi je ne recherchais pas ſoigneuſement toutes les occaſions de dévoiler les manœuvres de cette Cour perfide : ſi, de mon côté, je ne contribuais pas auſſi de tout mon pouvoir à éclairer les embûches de l'ariſtocratie miniſtérielle ; la voilà pouſſée juſqu'aux derniers retranchemens. Elle continue d'employer le langage

de l'ancien régime, en le modifiant, néanmoins, ſelon les circonſtances. C'eſt elle qui, toujours au nom du Roi, ſous les plus honteux prétextes, a refuſé, coup ſur coup, la députation des Repréſentans de la Nation Françaiſe, en ajoutant même qu'on ne ſavait ni le jour, ni l'heure à laquelle on pourrait la recevoir. Quelle indécence révoltante !

C'eſt elle qui, pour multiplier les embarras de toute eſpèce & tirer en longueur, avait déclaré que la députation ne s'adreſſerait pas directement au Roi, mais à des Commiſſaires chargés de le repréſenter (1).

C'eſt elle qui, par une petiteſſe riſible digne d'un enfant en colère, a décidé la dénomination que des Folliculaires, eſpèce vénale & menteuſe, devaient donner à la Chambre de l'Aſſemblée Nationale. Elle oſe même, en employant ſes palliatifs ordinaires, prendre quelquefois un ton menaçant, eſpérant peut-être qu'une heureuſe habitude, & le zèle infatigable de vils agens, rameneraient les Français ſous leur ancien joug.

Les careſſes, les momeries n'ont pas été oubliées. De grands perſonnages daignant pour cette fois, s'abaiſſer juſqu'à cette petite partie de la Nation, déſignée jadis ſous le nom de Tiers-Etat, ont eux-mêmes ſollicité cette décoration accordée aux per-

---

(1) On ſe doute de l'accueil que reçut cette propoſition. La Députation compoſée de vingt Membres: admiſe enfin au bout de quelques jours à parler directement à la perſonne du Roi, le Préſident, M. Bailly prononça noblement un diſcours ferme, court & précis. Je ne puis m'empêcher de rapporter une charmante réponſe qu'on lui attribue. Quelques Ariſtocrates lui demandant avec empreſſement quelle poſture les Députés de l'Aſſemblée Nationale avoient tenue devant le Roi; il leur répondit avec ſa tranquillité ordinaire, & feignant de ne pas comprendre : « C'eſt, comme le Roi » étoit debout, les Députés n'ont pas pu s'aſſeoir. » On ſe rappellera qu'aux Etats-Généraux de 1614, les Députés de l'Aſſemblée Nationale parlèrent à genoux. Grand Dieu! quels étoient les Françeis de ce tems-là ! Ce degré d'aviliſſement excite le rire . , . . mais l'indignation y ſuccède.

sonnes de cet Ordre, qui, ne se croyant pas apparemment assez annoblies par leur mérite personnel, veulent s'introduire eux & leurs descendans dans les aristocraties privilégiées. . . . . . Garde tes décorations de toute espèce, Cour insidieuse ; elles sont fausses comme toi. C'est la liberté que les Français veulent, & non pas de nouvelles chaînes.

(*e*) L'un d'eux, dans un lâche & plat écrit contre la liberté des Noirs, veut nous faire entendre que la servitude de ces malheureuses contrées, est essentielles à la prospérité des Colonies Françaises. Couvrant le vil intérêt personnel qui l'anime, du prétexte de l'intérêt public qui n'existe point pour des ames vénales ; il laisse voir bien clairement que lui & quelques autres Propriétaires d'Habitations, ne craignent qu'une diminution de fortune. Quel excès d'imprudence ! Qu'attendre d'un tel homme dans ces circonstances ? Un ami de l'humanité a cependant daigné lui répondre.

(*f*) Les Régimens Nationaux ne sont plus ces hordes indisciplinées & féroces, qui, faisant la guerre au milieu de la paix, jadis infestaient la France ; sous les ordres de nobles brigands qui ne savaient qu'égorger & signer leur nom. Ils sont tous aussi braves, mais ils sont humanisés. La masse de lumières répandues dans quelques classes de cette Nation éclairée, a pénétré aussi chez le Militaire. Des Officiers distingués dans leur profession, cultivent avec succès les sciences, les belles lettres, les langues étrangères, anciennes & modernes. Leurs momens de loisir sont utilement remplis par la lecture d'excellens ouvrages de morale, de politique, de droit public. Les Militaires ont senti le prix de l'instruction, c'est pour cela qu'ils ne sont plus propres à seconder les vues d'un lâche Ministère. Ils ont senti qu'ils valaient bien la peine de compter pour quelque chose, & que le rôle d'un être passif, & servilement dévoué aux ordres d'une poignée de tyrans, n'était qu'un rôle humiliant & indigne de la génération présente. Ils n'ignorent pas qu'il faut actuellement un nouvel ordre de choses, & que l'arbitraire ne peut plus exister.

Auguſtes Repréſentans de la Nation Françaiſe, pères de la Patrie, les Militaires ſavent que votre intention eſt d'aſſurer le bonheur de toutes les claſſes de Citoyens; que le ſort des Officiers, & ſur-tout celui des maheureux Soldats (1) va être amélioré; qu'on va détruire cette diſcipline Wandale qu'on devroit exercer ſur les bourreaux qui l'ont imaginée, & qui, pour convenir à des Ruſſes, ne convient pas à des Français; que les Officiers prétendront à tous les grades ſans exception; on n'inſultera plus un Corps, juſqu'à lui donner arbitrairement pour Chef un freluquet inepte, inſolent, & dont la fortune fait tout le mérite, eſpèce métiſe, qui n'a de l'homme que que ce qui le dégrade.

---

(1) Pour peu qu'on réfléchiſſe, il n'eſt que trop clair que ce Gouvernement odieux a bien calculé ce qui pouvoit le plus infailliblement dégrader l'eſpèce humaine en France. Il n'a jetté les yeux ſur les Soldats que pour en faire les inſtrumens aveugles du deſpotiſme le plus raffiné. De tout tems cette claſſe intéreſſante de Citoyens m'a paru bien inhumainement traitée. Juſqu'à ce que les pères de la Patrie puiſſent s'en occuper. C'eſt à vous, généreux Officiers, à adoucir la barbarie des Ordonnances. Prenez garde que, perdant le ſang froid, ſans lequel plus de juſtice; pour un tems d'exercice mal fait, pour une étourderie, vous n'alliez infliger une peine cruelle & aviliſſante. Les Soldats ſont des hommes, ils ſont vos frères, ils ont en vous cette confiance aveugle que leur inſpirent votre éducation & vos connoiſſances épurées par le travail. Mais ce ſont eux qui vous protègent dans les périls de la guerre; ils ſont les inſtrumens de votre réputation, & ils ne participent qu'aux dangers. Dans un ouvrage relatif aux troupes, que je publierai quand il ſera tems, je m'occuperai très-particulièrement des Soldats. C'eſt devant les pères de la Patrie que je plaiderai la cauſe de cette claſſe innocente & malheureuſe. Ces Juges intègres écouteront mes juſtes réclamations. J'y rappellerai les ſublimes exemples de patriotiſme qu'ont donné pluſieurs Régimens dans les derniers troubles, & le courage de ces braves Officiers, qui, pour la Patrie, ſe ſont aveuglement dévoués à l'acharnement de ſes bourreaux. J'y développerai le ſyſtème politique du Gouvernement à leur égard.

Officiers Français, votre autorité ſur vos Soldats, comme l'autorité du Roi même, c'eſt-à-dire, du premier citoyen, émane eſſentiellement de la patrie. C'eſt donc à elle ſeule, ou à ſes auguſtes Repréſentans, que vous devez un compte fidèle.

Si vos Chefs, ſi vos Officiers généraux, agens immédiats du deſpotiſme miniſtériel, ne ſont pas, comme vous, embrâſés de l'amour de la patrie, ils ſont nuls dès le moment, ſans emploi, ſans pouvoir; vous ne leur devez plus obéiſſance; ils ſont traîtres à la patrie: ils n'ont donc plus de droit ſur les ſoldats.

S'ils avoient le deſſein criminel d'uſer de cet aſcendant que donnent le rang, l'orgueil des titres, l'aſpect des uniformes chamarrés, des pompeuſes décorations & d'anciennes habitudes, ſur cette claſſe timide, ſans culture, & abrutie par un long eſclavage: prévoyez tout, prévenez ſoigneuſement ces trompeuſes illuſions; oppoſez-vous avec fermeté; réuniſſez-vous & ſentez votre force; l'œil de la patrie eſt ouvert ſur vous.

Les derniers troubles ont fourni des preuves de cet eſprit de régénération qui fait d'heureux progrès dans le Militaire. Pluſieurs régimens nationaux, un entr'autres campé à Rennes, ſe ſont immortaliſés par leur patriotiſme. La furie miniſtérielle s'eſt alors multipliée; elle s'eſt montrée ſous toutes les formes; lettres de cachet, caſſations, dégradations, &c. les lâches! le patriotiſme dégrade-t-il un bon citoyen? Il n'y a que les vices qui dégradent les hommes: c'eſt donc vous qui êtes dégradés. Un bon citoyen eſt néceſſairement plein d'honneur: c'eſt donc vous qui n'en avez jamais eu. La patrie n'oubliera pas les victimes qui ſe ſont devouées ſi généreuſement, ſur-tout dans un tems où le deſpotiſme miniſtériel étoit dans toute ſa force, où il redoubloit d'activité.

La conduite des Troupes étrangères dans ces circonſtances, leur fait le plus grand honneur, & juſtifie parfaitement l'eſtime & l'amitié que les Français ont toujours eues par elles. Elles ſavent, &

elles ont expreſſément déclaré qu'elles étoient les fidèles alliés de la Nation Françaiſe, non du Miniſtère, & qu'elles romproient plutôt leurs traités, que de rien entreprendre contre la liberté d'aucun citoyen.

Les Gardes-Suiſſes ont contribué à rétablir le bon ordre à Paris ; mais jamais on ne leur a reproché le meurtre de perſonne. Les Suiſſes ſont généralement aimés & eſtimés ; leur franchiſe plaît & intéreſſe : la liberté des hommes eſt un objet ſacré pour le reſpectable habitant des treize-Cantons ; s'il oſait y porter une main profâne, il ſeroit renié de ſon pays.

Ce n'eſt point le ſoldat qui manque de pitié, c'eſt toujours celui qui le commande. On a vu les Gardes-Françaiſes, les larmes aux yeux, aller forcément égorger leurs frères ; dernier trait de l'iniquité miniſtérielle. Je prévois tes objections, Ariſtocrate imbécile & féroce. C'eſt-là, diras-tu, le traitement qui convient aux ennemis du repos public. Mais le peuple n'eſt-il donc, à tes yeux, qu'une éternelle victime ? Qu'appèles-tu, ennemi du repos public ? Eſt-ce ce malheureux qui, trouvant à peine, dans un travail aſſidu & forcé, de quoi ſoutenir une triſte exiſtence, tiré de ſon repos par des conſeils perfides, ſollicité au crime, s'émeut & ſuccombe enfin à l'appas d'un modique argent ? Où eſt-ce le monſtre qui le tente ? Demande à ce Miniſtre du Dieu de paix qu'il prêche & qu'il outrage, qu'il t'explique par quel miracle un malheureux ſans pain, à prix d'argent, peut acheter des complices (1).

C'eſt avec une joie inexprimable, que je rappelle ici la belle action que les Gardes firent, ces jours derniers ; ces généreux Soldats ſe ſont immortaliſés. A

---

(1) Il eſt notoire que pluſieurs de ces malheureux, dans les derniers troubles de Paris, pour faire des partiſans, ont offert juſqu'à un louis. Cela me diſpenſe de toutes réflexions : mais le tems dévoilera bien des crimes.

la fin d'un exercice, après une honnête provision de cartouches & de balles distribuées à chacun, on leur ordonna de charger leurs fusils : ils refusèrent, en disant qu'ils n'ailloient pas au combat. Expression d'un patriotisme bien pur, qui éternise notre amour & notre estime pour cette classe intéressante de Citoyens.

On leur reproche, avec raison, un petit acte d'indiscipline : c'est de ne s'être pas rendu, le soir, à leurs casernes. J'avoue que cette faute est punissable par une détention (1) de quelques jours ; mais j'avouerai en même tems, que la conduite respectable de ces braves gens dans cette circonstance, mérite des égards.

Qu'on réfléchisse, que s'ils avoient excuté les ordres sanguinaires qu'on leur donnoit, les rues de la Capitale, & peut-être de toutes les villes de la France, seroient actuellement inondées de sang. Qu'en cet instant peut-être, des Citoyens paisibles, innocentes victimes, désertant leurs foyers, pleurant amérement sur leur sort, & d'une voix entrecoupée de sanglots, adressant leurs derniers & tristes adieux au toît qui les vit naître, iraient, en fuyant, implorer un asyle dans une terre étrangère, ou mettraient fin eux-mêmes à leurs calamités par un coup charitable & mortel.

Il suffit donc de prier ces généreux Soldats, au nom des leurs chers Concitoyens, au nom de l'Assemblée nationale, que le Peuple Français adore & revère comme Dieu même, de se tranquilliser & de remplir exactement les devoirs de leur respectable

---

(1) Plusieurs Gardes-Françaises, enfermées à la prison de l'Abbaye, firent parvenir au Palais Royal une lettre qui annonçait que quelques-uns d'entr'eux devaient périr la nuit même, sans avoir commis d'autre faute, que de s'être absenté un soir de la caserne. A l'instant, l'indignation fait déserter le Jardin ; on se transporte à l'Abbaye, les portes sont enfoncées, & tous les Soldats délivrés sont menés en triomphe au Palais Royal. Ces malheureux innocens ont obtenu leur grâce.

profeſſion. Aucun d'eux, non, aucun d'eux n'a mérité la mort, puiſqu'aucun d'eux n'a pu commettre un crime, puiſqu'ils ont tous frémi en recevant des ordres ſanguinaires; puiſqu'ils ont tous refuſé, avec horreur, d'être les inſtrumens d'innombrables forfaits: s'il en eſt qui méritent la mort, ce ſont les Officiers indignes du nom de Français, dont la bouche criminelle a prononcé des ordres inhumains; ce ſont ces ennemis de la patrie qu'on devroit ſcrupuleuſement rechercher; c'eſt eux ſeuls qu'on devroit punir avec une ſévérité ſans exemple.

Raſſurez-vous, généreux Soldats, dignes & vertueux français: vous êtes ſous la ſauvegarde de la Nation françaiſe qui vous eſtime, qui vous aime, & qui n'attend que le moment de s'occuper plus particulièrement de votre bonheur. Non: les bons Citoyens ne ſeront jamais indifférens ſur votre ſort. Tant que ma faible voix pourra ſe faire entendre, elle s'élevera pour plaider votre cauſe, pour réclamer vos droits ſacrés, & les pères de la Patrie exauceront mes vœux.

Le Soldat français eſt plein de joie, il pleure de joie au ſeul ſouvenir des bons traitemens qu'il éprouve; mais l'injuſtice, mais la dureté l'aigrit & le déſole. Je pourrais ici appeler à leur conſcience des chefs injuſtes (1); je pourrais les faire rougir, en

(1) Parmi ceux de ces Meſſieurs qui ont les honneurs de la Gazette, & qui viennent avec une ſuffiſance riſible ſe mettre à la tête d'un Corps d'Officiers, il en eſt bien peu en général, qui aient le ſens commun: car il eſt tems, enfin, que tout ſuive le torrent d'une trop lente réforme. Il eſt tems qu'on ceſſe d'appeller eſprit ce jargon ridicule que ces freluquets, parés d'un uniforme, prononcent d'une voix grêle & d'un air ſatisfait, de nommer inſtruction une reminiſcence facile, des groſſières équivoques, & des ſottiſes ſans nombre, des parades imprimées de Beaumarchais. Il eſt tems de bafouer ce plat Néologiſme, avant-coureur de notre ancienne barbarie, que Mercier le barbouilleur intariſſable, s'acharne à ramener. Il eſt tems de donner à toute choſe le nom qui lui convient. Il eſt tems qu'un ſot titré

traçant le tableau finiſtre de leur affreuſe barbarie ; je pourrais rappeller à leur âme indifférente ou cruelle, les Soldats innocens, immolés à leur ignorance, ou à leur caprice, malheureuſes victimes, devouées publiquement & ſans retour, à l'opprobre & à l'ignorance, je pourrois leur reprocher ici leur funeſte complaiſance pour quelques bas officiers, vils adulateurs, petits tyrans cupides, féroces, & d'une baſſe méchanceté ; je pourrois les accuſer de la perte d'un grand nombre de ſoldats, dont la ſenſibilité a été tout le crime, forcés dans leur déſeſpoir de ſe ſouſtraire, par la fuite, aux mauvais traitemens, aux outrages intolérables de ces mêmes tyrans ſubalternes ; je pourrais. . . . mais enfin, loin de moi ces horribles images, & ma plume effrayée ne veut dlus obéir.

Je ſuis fâché qu'il n'y ait pas à Paris, ſur tout dans ces circonſtances, un corps permanent de Milice Bourgeoiſe, d'environ douze mille hommes, elles feroient nuit & jour une exacte patrouille. ; vêtue comme le reſte de leurs Concitoyens, évitant ſurtout l'air martial & terrible, & n'employant que de paroles douces, modérées, honnêtes ; elles inſpireroint au Peuple une confiante retenue en

---

ne ſoit qu'un ſot, & rien de plus. Je connois quelques exceptions. M. le Comte de La.... actuellement Officier Général, eſt un homme d'un rare mérite, plein d'eſprit & d'un vrai talent. Dans cette armée d'Officiers Généraux, il n'en eſt peut-être pas un qui pût ſoutenir la comparaiſon. Ce vertueux & excellent Officier, ennemi des intrigues de Cour, vit tranquillement dans ſon Château, au ſein d'une famille reſpectable dont il fait le bonheur. Je ne parle point des avantages extérieurs ; il les a tous.

C'eſt avec délices que je rends un pur hommage aux vertus de cet homme de bien. Le ſouvenir des hommes vertueux que j'ai connus, de ceux que je ne connois que de nom, & de ceux qui ne ſont plus, me ſoutient, m'encourage, dilate mon ame. Cela ſoulage, par fois, du malheur de vivre.

général ; par l'aspect tranchant de l'uniforme (1), elles lui feroient entendre avec amitié, que rien n'est plus capable que le repos & le bon ordre, d'accelérer les heureux effets de la conduite des augustes Représentans de l'Assemblée nationale; elles lui feroient sentir à quel point sont dangereuses ces réjouissances effrénées & de si longue durée ; d'abord en ce qu'elles rapportent les tristes scènes de la place Dauphine, du Pont-neuf, &c ; en second lieu, parce qu'à la faveur de cette effervescence momentanée, une multitude de gens sans aveu, s'abandonne sans frein à milles actions punissables; nouvelles occasions pour les cas-

---

(1) J'ai observé que l'uniforme repousse le rapprochement, la familiarité, la cordialité. On se lie plus facilement avec un homme vêtu d'un habit bourgeois, qu'avec celui qui porte l'uniforme. Celui-ci, on le regarde, on l'approche avec une espèce de précaution, comme un animal dangereux & nouveau. Si son extérieur ne prévient pas, il n'y a point de gradation, on le hait aussi-tôt. Jeunes Officiers, encore esclaves d'antiques & barbares préjugés, ne vous prévalez point de cet horrible avantage : tous les hommes sont égaux ; tous les états sont honorables ; les rangs sont naturellement assignés par le mérite personnel ; & la supériorité des talens doit seule décider de la supériorité des hommes.

Voilà la raison que je donne de cet éloignement pour l'uniforme. D'abord l'œil n'est pas accoutumé à voir cet assemblage de couleurs, ni cette forme d'habits sur les personnes avec lesquelles on est habitué à vivre ; & l'on sait ce que peut l'habitude sur les hommes. En second lieu, la vue de l'uniforme rappelle un fatal & ancien préjugé qu'il n'a pas tenu aux vils instrumens du despotisme d'accréditer encore ; savoir, que les Militaires sont des hommes de sang, des hommes cruels, meurtriers par tempéramment & par état. Ah ! s'il en est qui soient tels, qu'on étouffe au plutôt ces monstres, ils sont indignes de voir le jour. Mais en dépit de cet odieux Gouvernement, ce préjugé n'est plus. C'est encore là pourtant l'ouvrage du despotisme ; je l'ai déja dit : il a tout vu, il a tout calculé. Inepte sur tout le reste, il n'est ingénieux que pour le mal ; mais il n'en fera plus . . . Nous marcherons sur cet audacieux reptile, & nous écraserons sa tête ensanglantée.

tes privilégiées, d'inculper cette partie respectable & nombreuse de Citoyens qu'elles appellent insolemment Tiers-Etat.

Elles lui persuadoient que les pères de la Patrie s'occupe avec châleur des moyens de diminuer le prix excessif des grains, & de raméner une heureuse abondance. Voilà, je n'en doute pas, le seul moyen de faire renaître un calme nécessaire. Les voies de fait n'intimideroient certainement pas le Peuple, elles ne seroient propres qu'à l'aigrir & qu'à entretenir dans son ame une rancune dangereuse. Malgré les plats sophismes des vieux aristocrates, malgré leur expérience qu'ils nous vantent à tout propos, le plus souvent la preuve incontestable de leur seule vétusté, malgré leur dure insensibilité, la douceur & la confiance sont les deux grands moyens de conduire les hommes; s'ils ne sont pas toujours infaillibles, c'est que celui qui les met en usage, la plupart du tems, est inepte.

Tout Citoyens a, comme on sait, la liberté de dire son avis. Pour user donc de cette liberté si naturelle, je vais donner ici quelques conseil.s Si on les trouve bons, je supplie qu'on les suive; si on les trouve mauvais, qu'on les regarde comme non-avenus. Je ne veux certainement que le bien; mais j'avoue que je puis me tromper sur les moyens. Cela posé, voici celui que je propose.

Je desirerois que d'honnêtes Bourgeois rechechassent nos braves soldats; que, dans les jardins publics, on les accueillît avec franchise; qu'on se mêlât amicalement avec eux; qu'on leur fît mille honnêtetés; qu'on leur proposât sans façon, de se rafraîchir, de faire un petit goûter frugal; que la conversation toujours encourageante roulât perpétuellement sur des objets capables de leur élever l'ame; sur la Nation française, notre Maître & le leur, sur son estime, son amour pour les Soldats qui sont ses enfans; sur la régénération de la Patrie; sur les bontés qu'ils ont droit d'en attendre; sur leur bonheur futur; qu'on y mêlât des réflexions simples & naturelles sur la néçessité d'observer toujours une

exacte discipline, & en général sur l'obligation de bien remplir ses devoirs dans tout état. La morale a des charmes pour les hommes simples & vertueux; elle les attache, parce qu'elle est la vérité.

Je desirerai qu'un certain nombre de Bourgeois respectables les invitât avec bonté à venir partager leur dîner. Ce seroit pour moi un plaisir extrême de donner cet exemple patriotique; j'en rassemblerois huit, dix, douze; je partagerais avec eux un dîner nourrissant, égayé par l'aspect enchanteur d'une riante campagne. Le local, le beau jour, nos repas, nos idées, notre union, la Patrie; tout concoureroit à nous émouvoir, & des larmes délicieuses couleroient à la fin de nos yeux. Quel repas charmant! Qu'il est Patriotique! Reste dans ton répaire, grave & ridicule aristocrate, ton ame grimacière est ennemie de ces délices.

Il faudrait faire le même accueil aux Soldats & aux Bas-Officiers de tous les Corps, sans distinction, Allemands, Suisses, Irlandais, Italiens, Corses, Suédois & Français, Hussards, Dragons, Cavalerie, Infanterie, Artillerie. Il faudrait faire entendre avec douceur, avec modération, à ceux qui font la police dans les Villes, qu'il n'est d'aucune nécessité de courir tout le jour le sabre à la main, & que l'image menaçante & perpétuelle de la violence, n'est propre qu'à faire douter de leurs dispositions. Il faudrait, quand il arrive de nouveaux Régimens, qu'il leur fût envoyé une députation (1) de cent honnêtes

(1) Le Gouvernement, direz-vous, pourra défendre ces Députations. Je sais, mes chers Concitoyens, & vous savez aussi que le Gouvernement ne s'effraye pas du ridicule. Vous savez qu'il est depuis long-tems en délire, & qu'il ne sait absolument ce qu'il fait. Sa conduite violente, inégale, incohérente, décèle son embarras; & il en faut profiter.... Mais il fera des défenses.... Eh! mes amis, nous rirons de ses défenses & nous continuerons de faire le bien; & nous accueillerons amicalement les Soldats; & nous leur ferons mille caresses, & nous aurons toute l'artillerie pour

Bourgeois qui les invitassent, au nom de leurs chers Concitoyens, à des repas & à des danses. Je ne parle pas d'excès, il ne peut y en avoir parmi des hommes rassemblés par la vertu, par le patriotisme: seulement il faut être attentif à l'heure de l'appel du soir. Une demi-heure avant, on leur dirait: « Nos » frères, nos amis, nous sommes heureux de nous » trouver avec vous; mais le devoir vous appelle, » nous sommes forcés de nous séparer. Adieu, à » un autre jour, vous nous trouverez toujours les » mêmes. »

C'est dans une innocente partie de plaisir que vous affermirez ces estimables Soldats dans les vrais principes; c'est par là que vous en ferez des Citoyens; que vous pénétrerez leur ame naturelle & sensible des sentimens de l'amitié & de la reconnaissance; que vous leur inspirerez l'amour de l'union, de la concorde & de la fraternité. C'est là que la franchise se montre à découvert. Méfiez-vous d'un homme qui, dans ce moment, craint de s'abandonner à une honnête gaieté, je le prononce hardiment: Son ame est gangrenée; il n'y a plus de remede.

(g) Je ne perdrai pas l'occasion de rendre publiquement à M. Raynal les hommages de la plus profonde vénération. Ce célèbre Ecrivain est un de ceux

---

nous en servir contre le despotisme qui se préparait à en faire usage contre nous.

C'est une hydre expirante qui, dans les derniers accès de sa rage, s'agite, s'épuise, mais veut au moins frapper un dernier coup. Nous le parerons, généreux Français..... mais pour cela, soyons tranquilles, attentifs, prudens; scrutons en silence les crimes qu'elle médite dans les ténèbres; & s'il faut que la scène soit sanglante, c'est son sang qui sera versé.

Que l'imbécile Hermite de Sceaux, avec son Meûnier & ses ânes, par l'effet d'une heureuse sympathie, s'attendrissent tous ensemble à la vue de tant de hordes armées; cette famille à longues oreilles, ne voit en cela que la bonté paternelle du Gouvernement; mais. . . nous ne sommes pas de la famille.

qui ont préparé la révolution actuelle. Ses éloquens écrits, pleins de courage & de fierté, ont affermi les bons Citoyens dans les vrais principes, & ramené les esprits foibles qui s'en écartaient. Bienfaiteur des hommes par ses écrits, & une charité constante, il n'a pas échappé à leur persécution. Fugitif, mais soutenu par une conscience pure, il a été chercher dans d'autres contrées la tranquillité qu'on lui refusait dans son propre pays. Les années de son exil furent employées en partie à voyager; il parcourut la Suisse où il a fait élever, à ses frais, un trophée à la liberté.

Puisque de tels hommes ne sont pas exceptés de la loi commune, puisse au moins ce vertueux & intéressant Citoyen, dégagé de toute infirmité, jouir encore long-tems de nos hommages d'amour, de vénération & de reconnoissance!

(*h*) Il n'est plus tems de s'abuser. Les projets du Gouvernement sont des plus sinistres. Dieux! quels affreux présages! Dois-je achever?... Oui. Il faut dévoiler ici ces horribles mystères. Ce Gouvernement cruel n'est pas encore satisfait des longues souffrances du peuple: sa rage meurtrière n'est pas encore assouvie; son atroce prévoyance s'étend sur l'avenir; je frémis en l'écrivant.... Des malfaiteurs payés courent la nuit les campagnes, & ravagent les récoltes futures! Quel est donc le but de tant de scélératesse? Le voici. Une famine prochaine va soulever le Peuple désolé, le Ministère aux aguêts ordonnera une descente, à main armée, dans les Provinces; & le Peuple toujours victime, puisqu'il est le plus foible, sera encore égorgé. Le désespoir & l'impatience du joug renouvelleront les massacres, & la France mourante, pour finir ses malheurs; préférera encore son ancienne servitude.

Voilà rigoureusement le calcul qu'ils ont fait. Voilà le plan criminel qu'ils ont tracé de sang froid. Ils en ont irrévocablement décidé l'exécution, & déjà se commencent de lugubres préparatifs.

Officiers & Soldats Français, c'est nous que ces monstres destinent à l'exécution de leurs affreux des-

ſeins. C'eſt nous qu'ils engagent, au nom de l'honneur, qu'ils ne connoiſſent pas, à verſer le ſang de nos frères ! ils oſent nous parler d'honneur, les lâches ! l'honneur conſiſte à faire cauſe commune avec nos frères, à nous dévouer tous aveuglément à la Patrie.

Allons, généreux Français, défendons cette chere Patrie ; & s'il faut mourir, mourons victimes glorieuſes de la liberté, & ne ſouillons pas nos âmes honnêtes de ces horribles forfaits.

---

*Nota.* Cette Lettre eſt écrite par M. ***, Officier Français, excellent Patriote.

*F I N.*

---

# AVIS.

*Il faut lire les Notes après la lettre pour ne pas interrompre la lecture de cette dernière.*